



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 juin 2025

Vote(s) pour : 42
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 juin 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n°2025-06-16-BD-18 :

Mise en œuvre d'un dispositif d'aides directes exceptionnelles pour la prise en compte de vaccins à destination des cheptels caprins du territoire métropolitain. Dispositif pris dans le cadre du règlement EnvolAgri'Alim.

Rapporteur : Monsieur Michel TORLOTING

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 27 septembre 2022 approuvant le Projet Alimentaire Territorial de Metz Métropole pour la période 2022-2026,
VU la délibération du Bureau du 09 décembre 2024 concernant la convention de partenariat relative à la participation de Metz Métropole au financement des aides de la Région Grand Est,
Vu la délibération du Bureau du 09 décembre 2024 approuvant le règlement EnvolAgri'Alim,
Vu la délibération du Bureau du 17 mars 2025 modifiant le règlement EnvolAgri'Alim,
VU les crédits votés au Budget Primitif 2025,
CONSIDERANT l'ensemble des attentes et enjeux exprimés en matière de politique de préservation des milieux naturels, des paysages, des ressources et de la biodiversité, de politique agricole et alimentaire,
CONSIDERANT la nécessité de soutenir financièrement la transition agricole et alimentaire du territoire pour répondre aux attentes et besoins des différentes politiques susvisées,
CONSIDERANT la nécessité d'aider les exploitants agricoles à faire face aux défis climatiques et sanitaires des années à venir,

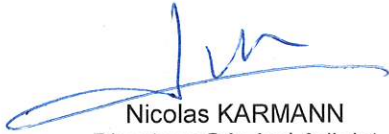
DECIDE d'activer le dispositif de soutien exceptionnel en cas d'événements sanitaires (article 6 du règlement EnvolAgri'Alim) : financement des vaccins contre la fièvre catarrhale et la maladie hémorragique épizootique à hauteur de 30 % pour la vaccination des caprins du territoire sur la période du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} septembre 2025, plafonné à 2€ par tête de caprin,
DECIDE d'étendre la période d'éligibilité du dispositif d'aides à la vaccination pour les bovins et ovins du territoire, du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} septembre 2025 (en lieu et place de la période du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} juin 2025 comme décidé par le Bureau métropolitain du 17 mars 2025),
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du dispositif,

mpf MK

DELEGUE à Monsieur le Président ou son représentant l'octroi de ces aides, dès lors qu'elles sont liées à un évènement sanitaire exceptionnel.

Metz, le 17 juin 2025

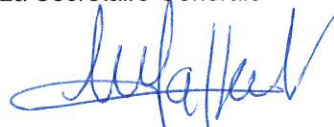
Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20250616-2025-06-BD18-DE

Numéro de l'acte : 2025-06-BD18
Date de décision : lundi 16 juin 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Mise en œuvre d'un dispositif d'aides directes exceptionnelles pour la prise en compte de vaccins à destination des cheptels caprins du territoire métropolitain. Dispositif pris dans le cadre du règlement EnvolAgri'Alim.
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/06/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250616-2025-06-BD18-DE
Document principal : 99_DE-18.pdf

Historique :

17/06/25 17:46	En cours de création	
17/06/25 17:47	En préparation	Catherine DELLES
18/06/25 14:01	Reçu	Catherine DELLES
18/06/25 14:02	En cours de transmission	
18/06/25 14:04	Transmis en Préfecture	
18/06/25 14:08	Accusé de réception reçu	